



COMMUNE DE

Senillé Saint-Sauveur

MAISONS FLEURIES

Concours 2016

*Comme chaque année, nous organisons le concours des
« Maisons Fleuries »*

*En participant à ce concours
vous contribuez au fleurissement de votre village
et à son embellissement
en réalisant les plus beaux jardins visibles
depuis la voie publique*



Règlement

Date limite d'inscription : 13 juillet 2016

*Les maisons et leurs aménagements doivent être visibles de la route
L'appréciation portera sur l'originalité de l'ensemble
Le jury passera fin juillet et courant septembre
La proclamation des résultats aura lieu fin Octobre 2016
Et distribution des lots aux gagnants*



La Municipalité

Coupon Réponse pour la participation au concours « Maisons fleuries 2016 » :
(à remettre en Mairie)

NOM – Prénom :

Adresse :